DEPUTES NON INSCRITS AU PARLEMENT EUROPEEN - BUDGET 400

ETAT DES RECETTES ET DEPENSES (1)

pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011 (exprimé en EURO)

1 270 474,00	1 224 440 25
· ·	1 224 440 25
	1 234 440,25
(0,00)	(0,00)
0,00	0,00
1 270 474,00	1 234 440,25
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
408 717,84	247 648,59
408 717,84	247 648,59
1 679 191,84	1 482 088,84
	0,00 0,00 0,00 0,00 408 717,84 408 717,84

DEPUTES NON INSCRITS AU PARLEMENT EUROPEEN - BUDGET 400

ETAT DES RECETTES ET DEPENSES (1)

pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011 (exprimé en EURO)

B. DEPENSES	01.01.2011 au 31.12.2011 ⁽²⁾	01.01.2010 au 31.12.2010
Chapitre 1 - Personnel		
Missions du secrétariat	14 798,21	3 058,35
Stagiaires	54 264,94	36 658,02
	69 063,15	39 716,37
Chapitre 2 - Matériel, dépenses administratives courantes et dépenses de fonctionnement		
Matériel, dépenses de fonctionnement, ingénierie et maintenance informatiques	0,00	0,00
Matériel, frais d'installation et d'entretien afférents aux télécommunications	2 287,54	1 231,06
Papeterie et fournitures de bureau	0,00	0,00
Affranchissement et télécommunications	2 219,05	5 510,62
Frais d'impression et de photocopie	0,00	0,00
	4 506,59	6 741,68
Chapitre 3 - Documentation, études et recherche		
Journaux, magazines, agences de presse et livres	2 587,60	4 815,35
Etude et recherche	5 625,00	26 760,00
Bases de données	0,00	0,00
	8 212,60	31 575,35
Chapitre 4 - Frais juridiques, comptables, financiers et autres frais de fonctionnement		
Frais juridiques	0,00	33 429,13
Charges financières	0,00	0,00
Frais de traduction et d'interprétation	0,00	0,00
Autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00
	0,00	33 429,13
Chapitre 5 - Frais de réunions et de représentation		
Autres réunions et conférences	67 835,44	73 436,38
Frais de représentation	11 750,62	2 458,22
Invités	20 150,01	13 422,55
Missions d'enquête individuelles de députés	11 425,84	758,15
	111 161,91	90 075,30
Chapitre 6 - Publications et publicité		
Affiches, brochures et publications	447 031,02	280 696,09
Insertions publicitaires et publicité audiovisuelle	151 611,67	161 832,26
Matériel publicitaire, gadgets, publicité par équipement de télécommunications	58 401,85	57 960,80
Sites Internet et cyberpublicité	61 591,13	112 799,19
Visites aux institutions, stands d'information	10 024,24	12 740,94
	728 659,91	626 029,28
Chap. 8 : Subventions et cotisations		
Subventions	2 228,90	0,00
Cotisations	0,00	0,00
	2 228,90	0,00
TOTAL DES DEPENSES	923 833,06	827 567,11
TOTAL DES DEL ENSES		
SOLDE DE LA PERIODE	755 358,79	654 521,73
CREDITS NON UTILISES RENDUS AU BUDGET DU PE	-(297 454,54) ⁽³⁾	(214 138,56)
TRANSFERTS AUX GROUPES POLITIQUES	-(44 578,00)	(31 665,34)
CREDITS REPORTES A L'EXERCICE SUIVANT	413 326,25	408 717,83

DEPUTES NON INSCRITS AU PARLEMENT EUROPEEN - BUDGET 400

ETAT DES RECETTES ET DEPENSES ⁽¹⁾ pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011 (exprimé en EURO)

NOTES

- Depuis le 1er juillet 2003, les dépenses et la comptabilité des Députés non inscrits sont gérées par les services administratifs du Parlement en conformité avec la réglementation régissant les dépenses du poste budgétaire 4000. Ces derniers tiennent la comptabilité sur la base des justificatifs présentés par les Députés non inscrits. Les contrôles de conformité sont effectués sur la base de la réglementation régissant les dépenses du poste budgétaire 400 en vigueur au 26 septembre 2011.
- 27 Députés non inscrits à partir du 1er janvier 2011 @ 44.578,00
 2 Députés non inscrits à partir du 1er avril 2011 @ 33.434,00
- (3) L'Article 2.9.2 de la réglementation régissant les dépenses du poste budgétaire 4000 stipule que: "Les crédits qui n'ont pas été utilisés au cours de l'exercice peuvent être reportés au seul exercice suivant, à concurrence de 50 % des crédits annuels reçus du budget du Parlement européen." Tout montant dépassant le seuil de 50% des crédits annuels est rendu au budget du Parlement européen.